

SOCIÉTÉ

Un grand « grazie » aux ONG italiennes

INTERVIEW

A l'occasion de la commémoration des 150 ans de l'Unité de l'Italie, l'ambassade d'Italie à Rabat et la coopération italienne ont rendu hommage au partenariat Maroc-Italie pour le développement. Interview de **Massimiliano Di Tota**, de l'ONG italienne CISS (Coopération internationale Sud-Sud).

PROPOS RECUEILLIS PAR
SELMA T. BENNANI

Depuis quand les ONG italiennes ont commencé à s'installer au Maroc ? Et quel est le bilan chiffré de leur travail ?
Les ONG italiennes sont présentes au Maroc depuis 1996. Depuis cette date, elles ont été entre 15 et 20 à venir travailler ici, avec plus de 30 associations partenaires marocaines. Par ailleurs, plus de 40 millions d'euros ont été mobilisés à cet effet, et la centaine de projets montés ont pu bénéficier à plus de 500 000 personnes dans tout le Maroc.

Comment a évolué leur implantation dans les régions marocaines ?
Historiquement, les ONG italiennes ont été créées pour travailler avec l'Amérique Latine, et plus précisément avec les mouvements de libération de ces pays. Au Maroc, elles travaillent principalement dans des zones rurales où les problèmes sont importants. Leur installation a commencé



Massimiliano Di Tota, coordonnateur de l'ONG italienne CISS.

en 1996, lorsque l'ONG COSPE (Coopération pour le développement des pays émergents) s'est installée à Khénifra. L'intérêt de cette ONG pour le Maroc provient du fait qu'elle est installée en Toscane, région de l'Italie où l'immigration marocaine est très forte. Puis, le nombre des ONG italiennes a augmenté parallèlement au renforcement de la coopération maroco-italienne.

Quelles sont les priorités sectorielles de ces ONG sur le territoire marocain ?

On continue à travailler sur les mêmes domaines, à savoir la politique sociale, le développement urbain, le déve-

loppement rural et la migration. Le domaine qui sort du lot est la migration, même si chaque secteur a son importance. Cette motivation est encouragée par la forte présence de la diaspora marocaine en Italie.

Et qu'en est-il des régions dans lesquelles interviennent les ONG italiennes ?

On continue à avoir différentes priorités géographiques, même si nous ne sommes pas uniquement focalisés sur les zones d'où sont originaires les migrants marocains vivant en Italie. Nous avons cependant identifié quatre régions prioritaires, que sont l'Oriental, Tanger Tétouan, Tadla Azilal et Chaouia Ouardigha.

Quelles sont justement les raisons de l'implantation d'ONG italiennes dans des villes comme Figuig ou Tata ?

La raison est à chercher au niveau de la variété des ONG et de leur domaine de compétences. Par exemple, nous travaillons sur les questions oasiennes dans 10 pays du monde (Egypte, Algérie, Tunisie, Mexique,...) même si l'écosystème est différent selon le pays. Donc qu'il y ait ou non des migrants originaires de Tata en Italie, nous sommes forts dans ce domaine, donc on apporte notre expertise sur les questions oasiennes dans cette ville. Dans le cas de Figuig, l'ONG qui y est installée travaille beaucoup sur les questions relatives au patrimoine. Nous sommes notamment en train de reconstruire un douar avec les techniques anciennes, avec l'aide de Salima Naji, architecte et anthropologue marocaine.

Etes-vous également bailleur de fonds d'associations marocaines ?

Pas du tout, même si ça serait le rêve de certaines ONG marocaines. C'est l'union européenne qui met des fonds à disposition des ONG marocaines. Nous les aidons autrement. Nous avons, par exemple, remarqué que même les plus grandes ONG marocaines ont du mal à gérer la technocratie. Alors que parfois, il faut être bête et discipliné pour que ça réussisse. Il faut que la structure de ces ONG soit organisée de sorte à ce que chacun s'attèle à une tâche précise, même si certaines tâches peuvent paraître ingrates.

Les ONG italiennes comptent se constituer en réseau. Qu'apporterait de nouveau ce réseautage ?

Le réseau n'a pas encore été formalisé. Mais en réalité, le réseau ; c'est une méthode de travail, on ne devrait pas avoir besoin de le formaliser. Ce qui a changé, c'est qu'auparavant, l'UE accordait des fonds lorsque l'ONG correspondait à certains critères. Or aujourd'hui, elle en donne lorsque l'ONG prouve qu'elle est capable de gérer plusieurs institutions transnationales, plusieurs ONG, plusieurs compétences. Donc travailler en réseau ce n'est plus un but, mais une simple méthode de travail. C'est indispensable, c'est comme avoir Microsoft Word sur son ordinateur. ♦

« Travailler en réseau, c'est comme avoir Microsoft Word, c'est indispensable ! »